

MARCHÉ AUX PLANTS & VIDE-GRENIER

**DIMANCHE
11 MAI 2025
08h30-17h30
Parc d'Uriage**

Animations sportives
et culturelles,
organisées par le CMEJ
et les JSP, au profit de
l'association ELA

Jeux en bois

Expo concours photo



**Restauration
sur place**

Inscription au vide-grenier par courrier : documents disponibles à l'accueil de la mairie
ou sur Internet : www.vaulnaveys-le-haut.fr / www.comitedesfetesdevaulnaveys.com

INSCRIPTION : VIDE-GRENIER

La commune de Vaulnaveys-le-Haut et l'association « Comité des fêtes » organisent un vide-grenier, dimanche 11 mai 2025, pendant le marché aux plants.

Si vous souhaitez bénéficier d'un stand d'exposition pour le vide-grenier, vous devez :

- **Habiter Vaulnaveys-le-Haut, Saint Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Bas, Herbeys, Brié-et-Angonnes ou Chamrousse.**
- **Prendre connaissance du règlement** (*page de droite*).
- **Remplir et envoyer votre inscription par courrier, avant le lundi 28 avril 2025, à l'adresse : Comité des fêtes – 22 rue des écoles – 38410 Vaulnaveys-le-Haut.**

JOINDRE À L'INSCRIPTION :

- **Une photocopie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)**
- **Le règlement par chèque à l'ordre de : « Comité des fêtes de Vaulnaveys-le-Haut »**

Emplacement de 4 mètres linéaires par 2 mètres de profondeur à 15 €

NOM Prénom :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

OBLIGATOIRE POUR L'ENVOI DE LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Les renseignements, ci-après, doivent être vérifiables selon l'arrêté préfectoral n° 99-5032, relatif à l'accès des vendeurs occasionnels aux manifestations publiques organisées en vue de la vente ou de l'échange d'objets mobiliers.

Je soussigné(e) :

Déclare sur l'honneur ne vendre que des objets personnels et usagés et ne pas participer à plus de deux vide-greniers cette année. Je ne suis pas inscrit(e) au registre du commerce. (*Art. 21, loi 2005-882 du 02/08/2005, complétant l'art. L 310-2 du code du commerce*).

Immatriculation et marque du véhicule acheminant les marchandises :

Nom du propriétaire du véhicule :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du vide-grenier et en accepte les termes.

Je certifie l'exactitude des renseignements communiqués et je m'engage à laisser l'emplacement qui m'a été attribué propre après mon départ.

À : Le :

NOM Prénom : Signature précédée de la mention « *Certifié exact* » :

RÈGLEMENT : VIDE-GRENIER

- La mise en place des exposants se fera le dimanche 11 mai 2025, **de 6h30 à 8h00 au plus tard. Aucun accès au site n'est autorisé avant 6h30.** Un seul véhicule sera autorisé sur la zone de déchargement. Les véhicules et les remorques devront être évacués immédiatement. Les emplacements seront attribués par les organisateurs au fur et à mesure des arrivées.
- Nous n'assurons ni les marchandises, ni le beau temps (pas d'annulation en cas de mauvaise météo).
- Le droit d'inscription est fixé à 15 € les 4 mètres linéaires. Matériel d'exposition non fourni.
- Pour la bonne tenue du vide-grenier, les participants s'engagent à demeurer sur leur stand jusqu'à la fermeture à **17h30.**
- **Date limite d'inscription : 28 avril 2025. Attention : le nombre de places est limité.**
- En cas d'absence de l'exposant, le montant de l'inscription ne sera pas remboursé.
- Toilettes aux abords du parking.
- Fin de la vente à 17h30 et nettoyage des stands **par les exposants. L'emplacement doit être laissé propre et totalement débarrassé.**
- Les inscriptions incomplètes ou non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte.
- La confirmation de l'inscription sera faite **par courriel.**